



Saint-Maixent-L'Ecole 23 janvier 2026

Chers-ères adhérents-es

Au nom de L'Union Poitou-Charentes, des membres du Conseil d'Administration, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour une année théâtrale sous les feux de la passion et du succès !

La nouvelle année est aussi celle de la refonte du site de notre Fédération. Je vous encourage à le découvrir et à y faire vos premiers pas.

Le nouveau site est attractif, facile à utiliser, il s'inspire de l'identité visuelle de la FNCTA et s'adapte à tous les supports de lecture, du téléphone à l'ordinateur.

C'est à la fois un site institutionnel, porteur de l'image et des valeurs de la FNCTA, et une source d'informations majeure pour toute personne qui s'intéresse à la pratique du théâtre en amateur.

Dès la page d'accueil, le visiteur prend connaissance de la mission de la FNCTA, de son actualité et des bénéfices d'en être adhérent. Ce site s'adresse aussi bien au grand public qu'aux responsables de troupe, à leurs comédiens et comédiennes, aux Membres Partenaires et aux Membres Sympathisants. Il présente clairement les différentes formes d'adhésion et leurs avantages. Un menu déroulant permet d'accéder à toutes les rubriques. Quant aux affiliés de la FNCTA, ils disposent d'un espace dédié qui leur donne accès à de nombreuses informations supplémentaires.



Les membres du Conseil d'Administration vont se réunir prochainement pour évoquer divers sujets et préparer notre Assemblée Générale. Nous comptons sur votre présence. Cette assemblée est aussi un moyen de rencontrer les membres du Conseil d'Administration, de proposer vos idées, suggestions, de poser des questions etc. mais aussi un moment de partage et d'échanges avec d'autres troupes.

L'Union Poitou-Charentes compte au 23 janvier 2026, **41** troupes ou compagnies. **38** inscrites et **2** en sommeil, dont **3 nouvelles** : EPITHÉATRE (Rochefort 17) LA TROUPE DU PAVÉ (Charron (17), LID'ON S'EVEILLE (Saint-André-de-Lidon 17), que nous sommes heureux d'accueillir au sein de L'Union. L'ensemble des troupes (renouvelées et nouvelle) représente 24 licenciés jeunes, 9 licenciés entre 16 et 25 ans et 289 licenciés simples, soit un total de 322 personnes.

RENCONTRE autour d'un petit ...

Dans le théâtre amateur, communiquer c'est créer la rencontre qui fait vivre la scène ! Échanger, c'est partager la passion, faire de chaque répétition un moment unique. Alors parlons, jouons, et faisons vivre le théâtre. Une expérience a été vécue en novembre 2025 par plusieurs comédiennes et comédiens issus de plusieurs troupes fédérées. Ce fut une vraie Réussite.

Le 29 novembre s'est déroulée dans le cadre du Rendez-Vous Côté Cours la 8^{ème} Rencontre Régionale du théâtre amateur à Breuil-Magné (17) en collaboration avec les Baladins de Breuil-Magné et l'Union Poitou-Charentes FNCTA.

Après avoir lancé un appel à candidature à toutes les troupes de l'Union, des comédiennes et comédiens se sont retrouvés pour participer à une « Performance » autour de la pièce « Un petit verre d'eau de vie » dans une lecture mise en espace, en présence de l'auteur Jean-Paul Alègre et sous la direction artistique de Philippe Percot-Tétu et de Patricia Petit-Planes.

Tous ne se connaissaient pas. Les rôles ont été distribués. Ils ont appris leur texte. Ils se sont retrouvés le matin pour une unique répétition. Puis en fin d'après-midi, devant une centaine de spectateurs, ils ont restitué leur travail. Une Performance unique ! A renouveler !



Communication

"Communiquer, c'est la rencontre c'est échanger, c'est se découvrir, c'est partager et faire de chaque instant une scène de partage. Alors parlons, écoutons, et faisons résonner nos voix !

L'Union dispose d'une page Facebook. <https://www.facebook.com/people/FNCTA-Union-Poitou-Charentes>
N'hésitez pas à communiquer vos événements, dates lieux etc. à : p.percot@orange.fr

Formation

Un projet est à l'étude. Catherine MORRISSON propose un stage « Théâtre en Mouvement » le corps et les émotions de l'acteur. Ce stage propose une approche originale et vivante du jeu du corps et des émotions à travers l'acteur. Exploration des techniques puissantes développées par Jacques Lecoq. Etudes et travail corps et émotions au masque neutre... Durée 1 journée. Le lieu, le coût et l'éventuelle participation financière de l'Union vont être étudiés prochainement. Ce stage pourrait être proposé dans le 4^{ème} trimestre 2026. Si vous êtes intéressé pour vous préinscrire dès maintenant en envoyant un mail à : poitou-charentes@fncta.fr

RAPPELS ET OBLIGATIONS

SACD : N'oubliez pas de faire vos demandes d'autorisation ou d'ajouter si nécessaire une nouvelle représentation.

URSSAF ! Ne pas oublier de faire vos déclarations. La période de déclaration correspond au trimestre civil : la déclaration et le paiement sont exigés **avant le 15 du mois suivant la fin du trimestre** (exemple : pour des droits versés de juillet à septembre, déclaration et paiement avant le 15 octobre).

www.artistes-auteurs.urssaf.fr

AIDE FINANCIERE

Lors du Conseil d'Administration du 22 mars 2025 les membres ont décidé de mettre en place une action en direction des Licenciés et des Troupes ou Compagnies. Un montant forfaitaire de 1000 euros a été budgétisé pour la saison 2024/2025. Ce montant est révisable chaque année en fonction du budget de l'Union Poitou-Charentes. Il sera discuté lors du prochain CA. Ainsi une aide financière de 100 euros peut être attribuée à tous les licenciés(ées) et ou par troupe ou compagnie qui en feront la demande dans la limite du forfait de 1000 euros.

• A tous les licenciés qui s'engagent dans une formation soutenue ou portée par la Fédération. Voir le site de la Fédération : <https://fncta.fr/formations/formations-nationales-et-internationales/>

• A toutes les Troupes ou Compagnies qui s'engagent dans des participations à des festivals labellisés FNCTA. Voir le site de la Fédération : <https://fncta.fr/evenements/festivals-nationaux-et-internationaux/>

Pour les personnes licenciées effectuant une formation ou un stage, le montant de l'aide sera versé sur le compte de la troupe ou compagnie. A charge au président et ou au trésorier de reverser l'aide au licencié(e).

Théâtralement

Le président Marc VINSON

